

**PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DE LA COMMISSION HYGIENE ET SECURITE  
du mercredi 5 juin 2013**

Le quorum étant atteint, Mme la Principale ouvre la séance à 11h.

Secrétaire de séance : Melle CAMBRE

Vérification du quorum : 12 titulaires votants

Présents 7

Excusés 2

Absents non excusés 3

**Rappel de l'ordre du jour :**

1. Visite de l'établissement
2. Travaux effectués et prévisionnels

**1 – Visite de l'établissement**

Les points à améliorer (voir ci-dessous) ont été abordés et observés lors de la visite. Mme Girardon a fait remonter l'état de délabrement d'un des murs d'enceinte côté route, apparemment endommagé par un véhicule depuis l'extérieur. Avec le temps et le froid de cet hiver les fissures isolant une partie du bloc, maintenu par les renforcements, se sont agrandies. Le mur qui est renforcé ne risque a priori pas l'écroulement à moins d'un autre gros choc, mais penche fortement (note : le signalement a été fait et les dégâts constatés par le Conseil Général le mardi 11 juin 2013, qui va engager des travaux).

**2 - Travaux effectués et prévisionnels**

➤ **Travaux effectués**

Hors du cadre de la rénovation

- Le tri sélectif a été mis en place dans les bureaux, salle des professeurs et CDI. Un petit container bleu papier y est disposé et la récupération se fait ensuite par le personnel de service dans les grands containers bleus, pour l'évacuation.

- Suite aux préconisations de la dernière Commission Communale de Sécurité, le Conseil Général a fait procéder au remplacement des portes des salles 113-123-133 en portes pleines, car elles se situent au niveau des portes coupe-feu du milieu du bâtiment. Des travaux de peinture ont aussi été effectués dans l'escalier E (au bâtiment B2).

### Dans le cadre de la rénovation

- La mise en place de la cuisine provisoire en septembre 2012 dans un nouveau bâtiment a entraîné plus de travaux tant au niveau du matériel que de la dératisation, pour assurer le respect continu des règles d'hygiène.

- Les travaux dans le préau ont entraîné la réduction de la capacité d'évacuation du bâtiment B1. Une nouvelle porte d'évacuation a donc été créée au milieu du bâtiment vers la cour, et l'escalier A est conservé comme voie d'évacuation uniquement ; ce changement a nécessité la fermeture des portes coupe-feu de celui-ci, dont l'ouverture est déclenchée par des boîtiers d'ouverture manuelle. Mme Policarpo a testé ce jour en présence des membres de la CHS l'ouverture des portes en déclenchant l'alarme via la boîte verte.

Mme Policarpo évoque le souci de la circulation dans cet escalier, que les élèves essaient d'emprunter au risque de dégrader les systèmes d'ouverture ; le boîtier électronique d'ouverture de la porte coupe feu du 3<sup>o</sup> étage a été deux fois endommagé en deux semaines.

- Les toilettes provisoires situées dans les bâtiments démontables ont été énormément dégradées par les élèves. Une intervention de réfection complète a eu lieu en avril 2013. Il a été annoncé qu'il n'y en aura pas d'autre. Cela a provoqué l'avancée de la livraison des toilettes définitives aux vacances d'hiver 2014, en même temps que le préau et le bâtiment restauration.

### ➤ Travaux programmés

- Des travaux de réfection du couloir du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment ont été accordés par le Conseil Général et seront faits au courant de l'année 2013.

- Une fuite depuis le toit du bâtiment démontable du réfectoire a été constatée ; l'intervention déjà faite n'a pas été suffisante, une autre intervention a été demandée (note : le problème est résolu à ce jour).

### **Information sur le planning et l'organisation de la rénovation :**

L'occupation à venir des bâtiments dans le cadre des différentes phases de travaux est évoquée ; durant la phase février-Toussaint 2014, le bâtiment B2 sera condamné pour travaux. Afin de ne pas manquer de salles de classe, Mme Policarpo indique qu'elle a préconisé auprès de l'architecte de réunifier des salles de demi-groupes existantes dans le bâtiment B1, et de banaliser la salle multimédia prévue dans le bâtiment restauration. Les salles de demi-groupes ne sont en effet plus utiles aux programmes. Cette transformation est conditionnée par le coût de leur désamiantage qui en découlerait. Le désamiantage a entraîné un surcoût de 350 000€ sur l'ensemble du projet.

L'ordre du jour étant ensuite épuisé, Madame la Principale lève la séance à 12h30.

Brétigny Sur Orge, le 18 juin 2013

La Gestionnaire

La Principale

A. CAMBRE

D. POLICARPO